



ARC EN CIEL BLOQUE LES EXPERTISES DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE (CSE)

Réunis en séance extraordinaire le 15 Février 2022, les représentants du personnel déclarent que :

- ➡ **Malgré la sortie du livre « Les fossoyeurs » dénonçant les malversations et le management autoritaire d'ORPÉA,**
- ➡ **Malgré les témoignages des familles et des salarié·e·s dénonçant les maltraitances sur nos résident·e·s,**
- ➡ **Malgré les accusations de détournement de fonds publics par le groupe ORPÉA,**
- ➡ **Malgré nos conditions de travail dégradées dans les établissements,**
- ➡ **Malgré les pressions managériales exercées sur le personnel au quotidien,**
- ➡ **Malgré le manque de moyens humains et matériels,**
- ➡ **Malgré le désarroi et la colère des salarié·e·s devant l'ensemble des faits dénoncés par l'ouvrage,**

Les élu·e·s CGT continuent de dénoncer toutes ces situations et s'insurgent face au syndicat « maison » Arc en Ciel majoritaire au CSE.

En effet, ce syndicat continue dans sa démarche à ne pas répondre aux demandes des personnels, en osant voter contre l'organisation d'expertises sur les risques psychosociaux et économiques demandées à plusieurs reprises par la CGT.



Fédération Santé et Action Sociale CGT-02/2022 - Ne pas jeter sur la voie publique.

**LA CGT A EU RAISON DE DÉNONCER CES PRATIQUES
ET DE DEMANDER L'ANNULATION DES ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES, AFIN QUE LES SYNDICATS REPRÉSENTATIFS
JOUENT LEUR RÔLE DE DÉFENSE DES SALARIÉ·E·S.**